

## Horaires de la station biométrique :

L'établissement d'un titre d'identité est sur RDV

selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15
Mercredi	: 9h-11h30
Jeudi	: 14h45-17h15
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15

## Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame

Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 15h-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

## La Poste

42 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 3631

## Centre LARES / France services

1 Place J. Moreau 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél.: 02.43.76.70.25

Lun. au vend. de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

## Ecole maternelle publique P. KERGOUMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

## Ecole élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme LECOURT : 02.43.76.70.85

## Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

## Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

## Médecin : appeler le 15

**Infirmier(e) de garde** : Nadine MERCENT

Tél. : 06.11.82.20.07

**Pharmacie** : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.17

## Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est générale-ment célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.67

**Prêtre : Père François BAILLY**

Permanences : Samedi de **10h00** à **12h00**

Pour contacter le prêtre :

**02.43.89.00.43** / [bailly-f@wanadoo.fr](mailto:bailly-f@wanadoo.fr)

**Messe à la résidence Amicie (17h)**

## Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

## Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré

Tél : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h

les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

## Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur le site internet :

<http://sittellia.fr>

## Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

**Horaires d'hiver à compter du 4 octobre 2021:**

Lundi : 14h-17h30

Mardi : 9h-12h

Merc., vendredi : 9h-12h/14h-17h30

Jeudi : Fermé

Samedi : 9h-12h/14h-17h30

**Prochaines collectes : 28 janv., 11 et 25 février**

# Mairie de Montfort-le-Gesnois

**MAIRIE 02.43.54.06.06**

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi :	9h-12h
Mar,Jeud,Ven :	9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi :	9h-12h30

Site : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : [mairie@montfortlegesnois.fr](mailto:mairie@montfortlegesnois.fr)



**BULLETIN  
D'INFORMATION**

**N°03 du 21 janvier 2022**

## Permanence des élus

La prochaine permanence prévue le **samedi 22 janvier 2022** sera assurée de **10h à 12h** par Madame Annie DARAULT.

## La mairie de Montfort-le-Gesnois recrute

La Mairie de Montfort-le-Gesnois vient de lancer un recrutement sur 3 postes au service technique à pourvoir pour le 1er mars :

- Responsable des services techniques - Temps complet 35h
- Agent d'entretien des espaces verts - Temps complet 35h
- Ouvrier polyvalent dans les bâtiments - Temps complet 35h

Plus d'informations sur les postes depuis la plateforme Emploi Territorial ou en cliquant sur le lien suivant : <https://www.emploi-territorial.fr>

Candidatures à adresser à M. le Maire, 22 rue de la Ferté, 72450 Montfort-le-Gesnois.

Renseignements possibles par mail [ymondin@montfortlegesnois.fr](mailto:ymondin@montfortlegesnois.fr) ou par téléphone au 02 43 54 06 06.

## Covid-19 : Port du masque en extérieur

Par arrêté préfectoral en date du 12 janvier, le préfet a réglementé le port du masque pour tout piéton de plus de 11 ans sur l'ensemble des espaces publics extérieurs de la zone agglomérée des communes de notre département. La zone agglomérée est délimitée par les panneaux d'agglomération.

Cette obligation prend effet à compter du **14 janvier 2022 jusqu'au 30 janvier 2022** et est limitée dans le temps en s'appliquant de **7h00 à minuit**.

L'arrêté préfectoral est consultable sur notre site internet.

## Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme : Saisine par voie électronique (SVE)

Tout dépôt électronique d'une demande d'autorisation d'urbanisme ne peut être fait que par ce téléservice. Toute saisine par voie électronique effectuée par un autre moyen pour une demande couverte par ce téléservice, ne serait par conséquent pas prise en compte par la mairie.

Les autorisations suivantes peuvent être déposées électroniquement :

- ⇒ Le certificat d'urbanisme (désigné par les lettres CUa et CUb),
- ⇒ La déclaration préalable (DP),
- ⇒ Le permis de démolir (PD),
- ⇒ Le permis de construire (PC) sauf pour les établissements recevant du public,
- ⇒ Le permis d'aménager (PA),

L'utilisation du téléservice est gratuite et facultative. Il est toujours possible de déposer sa demande au format papier directement en mairie.

L'utilisateur devra prendre connaissance et accepter les conditions générales d'utilisation de ce téléservice pour pouvoir déposer une demande.

Pour déposer une demande en ligne :

- ⇒ Connectez-vous au guichet numérique (lien actif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022)
- ⇒ Créez un compte en renseignant vos coordonnées et une adresse mail valide
- ⇒ Formuler votre demande (directement ou avec une aide en ligne disponible).
- ⇒ Compléter le formulaire en ligne et joignez les documents éventuellement nécessaire pour l'instruction de votre demande
- ⇒ Validez : vous recevrez dans un délai d'un jour ouvré maximum un accusé d'enregistrement électronique
- ⇒ Dans un délai de 10 jours maximum, vous recevrez un accusé de réception électronique avec le numéro d'enregistrement de votre dossier.

Lien pour effectuer vos demandes : <https://sve.sirap.fr/#/072241/>

## RESTAURANT SCOLAIRE

**Menus de la semaine du lundi 24 janvier au vendredi 4 février 2022**

### Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Potage de légumes	<u>Betteraves mimosa</u>	Avocat au thon	Salade coleslaw	<u>Repas végétarien</u>
Sauté de bœuf au jus	Salade de cœurs de palmier	Escalope de volaille à la tomate	Poisson du marché	Quiche au fromage
Petits pois	Tartiflette		Semoule	Omelette
Fromage	Salade verte	Lentilles	Fromage	Haricots verts
Flan pâtissier au lait bio	Petit suisse	Fromage	Compote de fruits	Fromage au choix
	Corbeille de fruits	Entremets		Corbeille de fruits

## L'Art-Scène

# L'ART-SCÈNE

Théâtre amateur à Montfort-le-Gesnois



**TON REVE A TOUJOURS ÉTÉ DE :**

- S'INITIER AU THEATRE AVEC UNE COMÉDIENNE PROFESSIONNELLE
- JOUER DEVANT UNE SALLE EN FOLIE
- PARTAGER DES RIRES AVEC UNE ÉQUIPE HYPERCOPIVIVALE (NOUS !!)

**TU AS ENTRE 15 ANS ET 80 ANS, ALORS  
N'HESITE PAS ET CONTACTE NOUS AU**

**06 81 86 55 77**

## Pour contacter les élus de la Sarthe

### Députée de la Sarthe de la 2<sup>e</sup> circonscription

Mme Marietta KARAMANLI : [contact@mariettakaramanli.fr](mailto:contact@mariettakaramanli.fr)

### Sénateurs de la Sarthe

M. Louis-Jean DE NICOLAY : [lj.de-nicolay@senat.fr](mailto:lj.de-nicolay@senat.fr)

M. Jean-Pierre VOGEL : [jp.vogel@senat.fr](mailto:jp.vogel@senat.fr)

M. Thierry COZIC : [t.cozic@senat.fr](mailto:t.cozic@senat.fr)

## Centre LARES

Permanences au Centre LARES pour le mois de février

### CIDFF

Mme VARENNE, juriste le 08/02/2022.

### Conciliateur de justice

M. TREHOUX le 21/02/2022 sur rendez-vous au 02 43 76 70 25

### Loisirs créatifs

### Encadrement

Mercredi de 13h45 à 16h15: le 26 janvier / 23 février

### Couture

Jeudi de 14h à 16h: le 03 et 17 février

Pour toutes informations complémentaires appelez au 02.43.76.70.25

## Association Montgesnoise de Randonnée

A la suite de l'établissement de son programme d'activités, l'A.M.R. organise sa prochaine randonnée pédestre le **dimanche 23 janvier**. Le départ est fixé à 14h00 pour une boucle de 6,7km et devrait pouvoir s'achever par une tradition du mois de janvier.

Le masque sera obligatoire lors des divers regroupements, ou lorsque la distanciation sociale de 2 mètres ne pourra être appliquée.

Bien que cette activité soit destinée à ses adhérents, les personnes extérieures seront acceptées contre contribution exceptionnelle de 5 € par personne et sous condition d'inscription préalable au plus tard le 20 janvier par courriel à [rando.montgesnoise@orange.fr](mailto:rando.montgesnoise@orange.fr).

Autre date à retenir : **10 avril 2022**, organisation d'une randonnée VTT/VTC/VAE qui sera ouverte à tous... et gratuite comme il se doit.

## Centre aqualudique & forme Sittellia

À partir du lundi 17 janvier, ouverture des inscriptions pour les **stages durant les vacances de février** au centre aqualudique & forme Sittellia, nous vous proposons 2 activités **natation** ou **fitness**.

## STAGES INTENSIFS DE NATATION



**DU LUNDI 07 AU  
VENDREDI 18 FÉVRIER 2022**

Durée 45mn

TARIF 10 SÉANCES : 100€

**TEST OBLIGATOIRE**  
Inscription à partir  
du lundi 17 janvier

(Attention places limitées)

NIVEAU DÉBUTANT  
--> 13h15 & 18h15  
NIVEAU INTERMÉDIAIRE  
--> 13h15

(Stage 10 leçons sur 2 semaines  
consécutives)

### Stages intensifs de natation

**Du lundi 07 au vendredi 18 février**  
(10 séances)

2 niveaux (à partir de 6 ans) :

- Niveau débutant à 13h15 ou 18h15  
(durée 45mn)
- Niveau intermédiaire à 13h15  
(durée 45mn)

**Test obligatoire pour les stages de  
natation en amont des inscriptions.**

### Stage kid's fit

**Du lundi 07 au vendredi 11 février**

L'activité d'éveil typée "Fitness" pour  
les enfants âgés de **5 à 10 ans**

Horaires : du lundi au vendredi de  
15h00 à 15h45 (accueil des enfants à  
partir de 14h45)

Tarifs : Semaine 55€ (ou à la séance  
11.70€)

Information :  
**Inscription obligatoire à  
l'accueil du centre**

## KID'S FIT

**Du lundi 07 au vendredi 11 février 2022**



**Tarifs : 55€ (ou à la séance 11.70€)**

Inscriptions obligatoires (animation limitée à 15 enfants par séance)

**Du lundi au vendredi  
de 15h00 à 15h45**

(Accueil des enfants  
à partir de 14h45)

**Activité d'éveil  
"FITNESS"  
pour les enfants  
âgés de 5 à 10 ans**

Parc des Sittelles  
72450 Montfort-le-Gesnois  
02 43 54 01 70 • [www.sittellia.fr](http://www.sittellia.fr)

centre aqualudique & forme

Régistré - S.N.C. au capital de 37170,75€ - Siège social : 18 Rue Martin Luther King - 72450 St Contest - RCS Coen 350 636 00070